

# OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

# L'EAU

dans les projets d'aménagement

novembre 2022

# 81

ALBI

## PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU SECTEUR BOUTEILLER-BROUCOUNIÈS

### Identité du projet

LIEU	Albi (81) 48 902 habitants
PROGRAMME	Espace public centre-bourg
SUPERFICIE	2,35 ha
ENVELOPPE FINANCIÈRE (part de la prise en compte de l'eau)	4 millions d'euros HT (8,3 % du montant TTC)
TERME DU PROJET	en cours (travaux en 4 tranches de 2020 à 2025)

### ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

**MOA** : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois -  
Service hydraulique assainissement

**MOE** : phase Etude AVP : SUEZ – SAFEGE SAS  
phases PRO/DCE/ACT/EXE : CET Infra

**Organismes partenaires** : Agence de l'eau Adour Garonne  
en tant que partenaire financier. Les services techniques  
concernés de l'agglomération (Hydraulique Assainissement  
et Maîtrise d'Ouvrage Etudes Programmation de Travaux),  
le service patrimoine végétal et environnement de la ville d'Albi  
et le Syndicat Mixte de Bassin Versant Tarn Aval en partenaires  
technique.



La gestion des eaux pluviales  
et du ruissellement

### Description

Le secteur dit « Bouteiller-Broucouniès » à Albi est aujourd'hui un quartier résidentiel qui s'est urbanisé très progressivement en 30 ans, après avoir été une plaine agricole et maraîchère.

D'un point de vue géomorphologique, le paysage est peu vallonné et le site relativement plat.

Le secteur Bouteiller-Broucouniès est bordé à l'Ouest et au Nord par la voie ferrée surélevée, ce qui bloque toute arrivée d'eau de ruissellement éventuelle de ce côté.

Au Sud, se trouve une zone urbanisée dont les eaux de ruissellement sont prises en charge par des réseaux de collecte puis acheminées jusqu'à un bassin d'infiltration ou jusqu'au Tarn. A l'Est, se trouve la Route de la Drèche où un réseau collecte des eaux pluviales. Ainsi, il n'y a pas d'apport d'eau de ruissellement depuis l'Est du secteur.

Les exutoires des eaux de ruissellements (Tarn ou ruisseau de la Mouline) sont éloignés de plusieurs centaines de mètres voire kilomètres.

A la faveur de la mise en profil urbain des voies du secteur une réflexion particulière a été portée sur la réalisation de la collecte et de la gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives au « tout tuyau ».



## Motivations

### Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La réflexion première vise à promouvoir le ralentissement du cycle de l'eau pour :

- limiter le ruissellement ;
- favoriser l'infiltration et la rétention ;
- limiter les transferts de polluants vers les milieux aquatiques ;
- réduire les inondations ;
- préserver la quantité et la qualité de la ressource en eau.

Ainsi, cette initiative s'est inscrite en amont des actions concrètes de désimperméabilisation des sols souhaitées aujourd'hui.

### ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

Rendre perméables (ou semi-perméables) les surfaces aujourd'hui imperméabilisées constitue un levier de première importance pour l'agglomération pour :

- participer à la préservation de la quantité de la ressource en eau sur le territoire grâce à l'infiltration dans les sols permettant le rechargement des nappes phréatiques ;
- réduire les risques d'inondations par ruissellement des eaux pluviales (lors d'épisodes de pluies intenses) mais aussi par débordement de cours d'eau en diminuant les volumes d'eau circulant en surface grâce à de l'infiltration ou de la rétention ;
- Réduire les transferts de pollution diffuse issue du lessivage des sols imperméabilisés vers les milieux aquatiques récepteurs ;
- améliorer le réseau de la trame verte et bleue, en augmentant le nombre et les surfaces d'espaces verts, mais aussi le réseau des dispositifs permettant de gérer de manière alternative les eaux pluviales (fosse à arbres, noues...).



## Données techniques

### Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

L'analyse des rapports des études géotechniques existantes a permis de constater que la capacité d'infiltration est bonne à partir de la grave sableuse située à environ 1,50 m de profondeur.

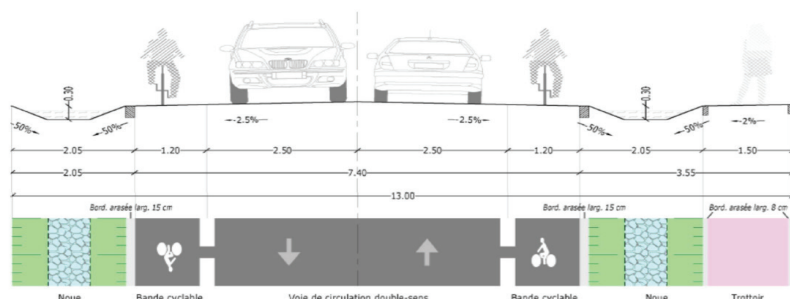
La gestion des eaux pluviales issues des surfaces privatives est intégralement à la charge des propriétaires privés et réalisée sur domaine privé (infiltration exclusive).

La gestion publique des eaux de ruissellement de voirie et surfaces imperméabilisées du domaine public a suivi 3 grands types de solutions de techniques alternatives au réseau pluvial : les puisards (puit vertical fermé), les bassins d'infiltration et les noues.

### Gestion et entretien des espaces en eau

Les principales opérations d'entretien sont les suivantes :

- **Entretien préventif :**
  - visite et nettoyage des regards de décantation et des avaloirs (environ une fois tous les 6 mois, de préférence après la chute des feuilles à l'automne) ;
  - ne pas déverser d'eaux polluées (eaux de nettoyage des sols, des voitures ou des toitures contenant des agents chimiques par exemple) dans l'ouvrage ;
  - protéger l'ouvrage en cas de travaux à proximité pour éviter le colmatage.
- **Entretien curatif :**
  - curage ou pompage lorsque le puits ne fonctionne plus et déborde fréquemment (l'eau reste dans le puisard plus de 24 h après une pluie). Cette opération doit être réalisée entre deux fois par an à une fois tous les cinq ans selon la configuration de l'ouvrage.



Profil en travers type de l'aménagement futur de voirie.

**Vous voulez en savoir plus ?**  
**Contactez le commanditaire du projet**

Communauté d'agglomération de l'Albigeois  
**Valérie VITHE**, Directrice hydraulique assainissement  
 @ valerie.vithe@grand-albigeois.fr  
 ☎ 06 86 68 87 26